

**Réunion publique du Conseil de quartier Porte des Lilas
Jeudi 9 mars 2011 - Ecole élémentaire B, 59 rue de Romainville**

- Réunion animée par Sergio TINTI, délégué du Maire pour le quartier
- En présence d'Halima JEMNI, conseillère spéciale auprès du Maire, chargée de l'espace public (voirie, espaces verts) et des déplacements ; M. CHAPUT, chargé d'opérations à la SEMAVIP ; Florence GOUPY, responsable d'opérations à la SEMAVIP ; M. CLAYETTE, chef d'exploitation de la division du 19^{ème} de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et de Franck MATHE, paysagiste à l'agence Territoires.

Le jardin Serge Gainsbourg

La première tranche de ce jardin d'1,4 hectare a été livrée au printemps 2010 et il fut inauguré en juillet 2010 en présence de la famille de l'artiste. Le Conseil de quartier a été associé au choix du nom. L'idée était d'établir une liaison vers le Pré-Saint-Gervais et Les Lilas, avec une continuité piétonne garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Il est composé d'un espace « vide » au centre avec des espaces boisés de part et d'autres. Le principe général du jardin est écologique : autonome en eau (une citerne récupérant l'eau de pluie permet de l'alimenter pendant un an), prévu pour évoluer naturellement. La pente du terrain est utilisée pour le circuit de l'eau, récupérée des dalles et des toitures et ensuite employée pour l'arrosage et la mare. Cette dernière n'est pas traitée, des grenouilles et mollusques y vivent. Le belvédère offre un point de vue sur le boulevard périphérique et les environs de Paris (jusqu'à la Plaine Saint Denis). Les dalles peuvent supporter 1,5 m de terre maximum, ce qui explique l'absence de grands arbres à certains endroits.

La deuxième tranche, qui doit ouvrir prochainement, offrira un chemin accessible aux personnes à mobilité réduite permettant d'aller de Paris au Pré Saint-Gervais, deux aires de jeux supplémentaires et une partie boisée. Un tunnel permettra l'accès des camions à l'hôpital Robert Debré pendant la durée de sa rénovation.

Questions / remarques :

- *Pourquoi l'allée qui devait permettre de traverser le parc en diagonale a-t-elle été supprimée ? Cela oblige les gens à marcher sur la pelouse.*

Cette allée était présentée sur le plan-programme, qui n'était pas le projet définitif et n'a pas été réalisée compte tenu de l'inclinaison du terrain. Les cheminements sont sauvages et les habitants doivent s'approprier l'espace.

- *Le matériau utilisé pour l'aire de jeux pour les enfants d'aspect « minéral » peu esthétique n'est-il pas dangereux ?*

Le choix des matériaux est très contraint par le règlement. Le caoutchouc est utilisé pour la surface de réception. Le bois n'est pas envisageable car trop fragile.

- *Le jardin partagé est une très bonne chose qui va permettre de créer du lien dans le quartier. Qui va le prendre en charge ? L'association « le lien des Lilas » serait intéressée et l'ASEPL a déjà commencé à planter des fleurs.*

Pas encore d'association gestionnaire.

- *L'herbe est très abîmée, va-t-elle devenir plus dense, comme au parc de la Villette, par exemple ?*

Elle a été plantée au printemps dernier et pratiquée aussitôt, donc a eu du mal à prendre. Mais elle va se regarnir, des zones de reprise ont été faites. Au Parc de la Villette, c'est un gazon tondu et arrosé fréquemment, enrichi par de l'engrais. Quant au jardin Serge Gainsbourg, c'est une pelouse plus sauvage, nécessitant moins d'eau.

- *L'ASEPL aimerait que soient installées des tables, des chaises et des pergolas pour orner le parc. Elle suggère également de placer une table d'orientation sur le belvédère surplombant le périphérique.*

Une ombrière est en cours de pose et les 6 bancs sont actuellement testés avant d'être fixés. La table d'orientation est une bonne idée, à étudier.

- *A quoi jugera-t-on la réussite de ce parc ?*

S'il existe encore dans 50 voire 100 ans ! D'ici là, il faut laisser aux habitants le temps de se l'approprier.

- *La liaison Paris/banlieue est réussie mais il faudrait limiter visuellement la place de l'automobile.*

Le terre-plein central est un échangeur routier, le nombre de voies ne sera pas diminué. Les concepteurs du parc n'ont pas cherché à faire oublier la voiture mais à composer avec.

Présentation de l'association « L'îlot Lilas »

Elle gère le jardin partagé situé à l'angle des rues Haxo et Belleville depuis 2006. Elle adhère à la charte « Main Verte », pratique du jardinage écologique qui respecte le vivant. Le jardin est ouvert, il n'y a pas de parcelles individuelles. Des événements artistiques ou festifs y sont organisés. La structure architecturale a été mise en place grâce à un partenariat avec le Ministère de la Culture. L'association travaille avec l'école Romainville : découverte du jardinage et poésies, expression écrite autour de ce thème. Elle propose également des formations au compostage.

Questions / remarques :

- *Peut-on manger les légumes cultivés dans le jardin malgré la pollution ?*

La terre est rapportée donc il n'y a pas de problème. Il faut éviter le thym par exemple car il concentre les hydrocarbures.

Projets du groupe d'animation

Idée de faire une fête en juin ayant pour thème l'Outre-mer avec des recettes, des contes, de la musique. Patricia THIERY, membre du groupe d'animation, aimerait monter un projet sur l'écrivain Joseph Zobel, auteur de « La rue Cases-Nègres ».

Un groupe de travail se monte autour du thème de la jeunesse.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel - 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

